

Hebdo Canada



Volume 3, N^{os} 14 et 15

les 2 et 9 avril 1975

Ottawa, Canada.

Achèvement de la plus haute tour du monde, 1

Les saisonniers antillais et mexicains, 2

Voyage du secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Afrique occidentale, 2

Le timbre d'accise est disparu, 3

Les billets d'entrée aux Jeux olympiques '76, 3

Le Comité sino-canadien sur le commerce, 4

Prêt à la Tunisie, 4

Puissance éolienne, 4

Bourses d'étude à des Canadiennes, 4

Nouveau centre des langues au Cap Breton, 5

Subvention spéciale en Alberta, 5

Visite du premier ministre aux Antilles, 5

Deux vieillards vedettes de cinéma, 5

L'orchestre des jeunes en Nouvelle-Écosse, 5

Programme de recherche Canada – Alberta sur les sables pétrolifères, 6

Bourse Steacie à un géologue de Terre-Neuve, 6

Exposition sur les peuples circumpolaires, 6

Timbres des Indiens des régions subarctiques, 7

Ottawa et sa ferme, 7

Achèvement de la plus haute tour du monde

Un hélicoptère Sikorsky géant de type Skycrane (le plus gros du genre en Amérique du Nord) est utilisé pour la mise en place du sommet de ce qui sera la charpente autoportante la plus haute du monde. Une fois terminée en 1976, la Tour CN de Toronto s'élèvera à plus de 1,800 pieds, surpassant ainsi la Tour Ostankino de Moscou, la plus haute structure semblable à l'heure actuelle

avec ses 1,748 pieds. Le mât de transmission sera probablement érigé en trente jours environ à l'aide de l'hélicoptère géant (charge utile: dix tonnes), alors qu'il aurait fallu six mois en recourant aux méthodes conventionnelles.

Le Skycrane, spécialement conçu pour la construction aérienne, prend les sections du mât sur un terrain d'assemblage situé à l'extrémité est de l'em-



Un hélicoptère géant Skycrane transporte ici l'un des 39 mâts de transmission à la Tour CN de Toronto qui sera bientôt la plus haute tour du monde. En

effet c'est dans 30 jours environ que sera complétée l'érection du mât de 335 pi au-dessus de la structure de la tour qui atteindra alors 1,800 pi de hauteur.

placement, les transporte jusqu'au-dessus de la tour et les pose sur les sections déjà en place.

Le mât d'acier, qui a la forme d'une aiguille et pèse 290 tonnes, s'élèvera à 335 pieds au-dessus de la structure en béton de la tour et fournira des installations de transmission pour le réseau de télévision de Radio-Canada, les réseaux commerciaux et éducatifs, et les systèmes de câblovision. Tous les postes de radio à modulation de fréquence de la région de Toronto, les réseaux micro-ondes de télécommunications du CN, ainsi que les réseaux de radiotéléphonie, seront tous des utilisateurs de ces installations.

Une fois installé, le mât sera recouvert d'une surface en plastique d'un pouce et demi d'épaisseur renforcée de verre et appelée radôme. Les hautes charpentes d'acier étant à la merci de la pluie verglaçante et des grands vents qui caractérisent les hivers torontois, la forme et la surface lisse du radôme empêcheront toute accumulation importante de glace, cette dernière se détachant et tombant en neige poudreuse.

La tour est la première étape du projet *Métro Centre*, qui doit être réalisé sur une période de quinze ans sur 190 acres de terrain situé entre le district des affaires de Toronto et le lac Ontario. Elle aura pour voisins le réseau anglais de Radio-Canada et ses centres de production, de même que le nouveau Massey Hall et un centre de congrès, tous trois à l'état de projet pour le moment.

Des ascenseurs situés dans des puits vitrés sur deux des trois côtés de l'immeuble triangulaire transporteront les visiteurs vers une construction de six étages située dans le tour même, entre 1,100 et 1,200 pieds du sol. Cette partie abritera des studios de radio-télédiffusion, une salle à manger tournante de 360 places, un bar-salon, des postes d'observation intérieurs et extérieurs, un casse-croûte et des espaces réservés aux expositions. La base de la tour constituera un parc public, des espaces verts en pentes allant aboutir à une pièce d'eau qui encerclera l'emplacement. Des terrasses rattachées à la charpente abriteront boutiques et restaurants. Un pont enjambant l'étang permettra d'atteindre une autre partie de la charpente et la rotonde vitrée à la base de la tour. Tout l'ensemble s'élève à une hauteur deux fois supérieure à celle de Commerce Court, qui

Quelques chiffres concernant la Tour CN

Hauteur – Plus de 1,800 pieds (550 mètres)
 Poids total – 130,000 tonnes
 Volume total du béton – 53,000 verges cubes
 Câbles d'acier précontraint – 80 milles
 Acier d'armature – 5,000 tonnes
 Acier de construction – 600 tonnes
 Tolérance maximale de verticalité – 1.1 pouce
 Installations de transmission – installations pour la télévision (UHF et VHF), radio FM, transmission micro-ondes, radiotéléphonie, câblovision.
 Point d'observation supérieur:
 Nid d'aigle – 1,500 pieds
 Visibilité maximum – 100 milles
 Installations supérieures:
 Salle à manger tournante – 1,150 pieds
 Postes d'observation – 1,120 pieds
 Visibilité maximum – 75 milles
 Capacité:
 Quatre ascenseurs – 2,000 personnes à l'heure (un sens)
 Salle à manger tournante – 450 personnes
 Postes d'observation – 600 personnes
 Restaurant à la base de l'édifice – 300 personnes

était jusqu'ici l'édifice le plus élevé de Toronto.

Bien que la Tour CN soit construite pour des fins de communications, elle sera "incontestablement un endroit populaire". Lors de la cérémonie marquant le début des travaux le 5 février 1973, M. Norman J. MacMillan, président et directeur général du Canadien National, a déclaré que la tour serait "une des merveilles du monde dans les domaines de l'ingénierie et de l'architecture" et qu'elle deviendrait un haut-lieu touristique de renommée internationale.

Les saisonniers antillais et mexicains

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé que les saisonniers des Antilles et du Mexique seraient de nouveau admis au Canada en 1975 pour aider aux cultivateurs durant la récolte des fruits et légumes.

Le programme des saisonniers antillais a été institué en 1966 pour obvier à la pénurie de travailleurs canadiens

durant des périodes de forte demande de main-d'oeuvre. Il est administré en collaboration avec les gouvernements de la Barbade, de la Jamaïque et de celui de Trinité-et-Tobago. Le programme des saisonniers mexicains fut mis en oeuvre en 1974 après la signature d'un protocole entre le Canada et le Mexique.

Ces programmes sont institués pour compléter l'offre des travailleurs canadiens disponibles durant la période de pointe des récoltes et non pas en vue de remplacer les travailleurs canadiens. Les étudiants canadiens, qui constituent une partie considérable de l'effectif ouvrier affecté aux récoltes, retournent aux études au mois de septembre, au moment où le besoin de main-d'oeuvre agricole s'accroît. Plusieurs moissons tardives ne seraient engrangées qu'avec des difficultés considérables sans l'aide des travailleurs antillais ou mexicains qui, eux, demeurent disponibles durant ce temps.

Au cours de 1974, 5,287 saisonniers des Antilles ont été admis en Ontario, 55 au Québec pour des emplois temporaires que réclamaient 504 employeurs. Au total, 195 Mexicains ont été admis, 147 en Ontario, 32 en Alberta, 9 au Manitoba et 7 au Québec. Ces programmes sont offerts à tous les fermiers du pays qui en ont besoin et qui peuvent s'adresser aux Centres de Main-d'oeuvre du Canada. Aucun contingentement n'est placé sur le nombre des travailleurs qu'on peut admettre puisque ce nombre est directement lié à la disponibilité des travailleurs canadiens durant la période en question.

Les contrats passés entre les employeurs et les employés ne doivent pas durer moins de six semaines et plus de huit mois consécutifs.

Voyage du secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Afrique occidentale

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé qu'il ferait entre le 13 et le 26 avril 1975 une visite officielle aux pays suivants de l'Afrique occidentale: le Nigéria, la Haute-Volta, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Ghana. Il sera accompagné de hauts fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures et de l'Industrie et du Commerce ainsi que de l'Agence canadienne de développement international.

Le timbre d'accise est disparu

Une "tradition" canadienne vieille de 110 ans a pris fin par la suite de la récente décision de cesser de fournir aux fabricants de tabac les timbres de droits d'accise bien connus que l'on trouve sur tous les paquets de cigarettes, de cigares et de tabac haché.

Au cours des années, ces timbres ont été une source de controverses entre le gouvernement et l'industrie du tabac et leur usage a été très mal interprété par le public... Les fabricants ont eu le sentiment que la taxe représentée par ces timbres était trop élevée et que leurs produits faisaient l'objet d'une discrimination indue comme étant un article de luxe. Le public a eu toutes sortes d'idées sur les raisons pour lesquelles ces timbres étaient apposés sur les produits du tabac. Bien des

vant leurs techniques d'emballage respectives et dans les limites de certaines exigences ministérielles fondamentales, dessiner leurs propres timbres d'accise pour les appliquer à leurs produits. Ces timbres pourront être des timbres de papier ou des languettes placés autour des paquets pour les ouvrir.

Tous les nouveaux timbres doivent porter l'inscription "Canada", "droits acquittés" et la description du contenu, dans les deux langues officielles, et indiquer le poids du tabac ou le nombre de cigares ou cigarettes que renferme le paquet.

Introduction au Canada

L'usage des timbres d'accise du Canada constitue une histoire passablement intéressante dont l'origine remonte à 1864. A ce moment de l'histoire canadienne, la coûteuse voie

confédération canadienne.

Une commission d'étude spéciale fut mise sur pied pour administrer l'émission de ces timbres et la perception de toutes les recettes qui provenaient de leur vente aux fabricants de tabac. La toute première série de ces timbres fut imprimée horizontalement sur des losanges de 4.25 pouces sur lesquels figuraient la date du paiement de la taxe et une description du produit vendu ou le poids du tabac vendu.

Les billets d'entrée aux Jeux olympiques '76

L'éventail des prix demandés pour les différentes manifestations sportives, inscrites au programme des Jeux de Montréal en 1976 (de \$2 à \$40) est suffisamment large pour permettre à tout le monde d'y assister tout en assurant la rentabilité nécessaire à équilibrer le budget des Jeux. Le prix moyen des quatre millions de billets d'entrée mis sur le marché est d'environ \$6 pour les événements présentés à Montréal et de \$3 pour les autres villes.

La vente de ces billets au Canada se fera d'avril '75 à février '76 et, après une pause d'un mois, elle reprendra pour se terminer avec les Jeux.

100,000 logements pour visiteurs

Les visiteurs, à l'occasion des Jeux olympiques de Montréal, pourront bénéficier de plus de 100,000 logements, pouvant accueillir quotidiennement un total de 140,000 personnes. Pour répondre à un vœu du Comité organisateur, le gouvernement de la province de Québec sanctionnait, le 11 juillet 1974, la "Loi sur les logements offerts au public à l'occasion des Jeux olympiques de 1976" et donnait naissance à un organisme de contrôle nommé "Hébergement Québec-Olympiques 76". Afin de répondre aux innombrables demandes qui parviendront à l'organisme gouvernemental, on mettra sur pied un service d'information, comprenant une banque de renseignements, un procédé de réservations et de confirmations et un service d'accueil. De plus, des chambres en nombre suffisant pour tous les membres du Comité international olympique, des Fédérations internationales sportives, des Comités olympiques nationaux, des Fédérations nationales, des jurys et des arbitres ont déjà été retenues.



gens croyaient que les timbres étaient une marque de fraîcheur indiquant que le produit était prêt pour la vente au détail. D'autres croyaient que ces timbres servaient à déterminer le nombre de cigares, de cigarettes ou le poids réel de tabac contenu dans le paquet.

Officiellement, les timbres ont été utilisés comme méthode de perception fiscale et sont exigés par la loi comme preuve que les droits d'accise ont été acquittés sur les produits en question. Aucun produit du tabac ne pouvait être vendu légalement au Canada si un timbre de droits d'accise n'était pas apposé sur le paquet.

Quoi qu'il en soit, ces séries actuelles de timbres de droits d'accise ne sont plus disponibles.

Les nouveaux timbres sur le tabac
Tous les fabricants de produits du tabac établis au Canada pourront, sui-

fermée du Grand-Trond, achevée en 1861 pour assurer un meilleur transport des biens de consommation à l'intérieur du pays, se trouvait au bord de la faillite; le gouvernement traversait une série de crises ministérielles; la population craignait une invasion américaine; les Américains menaçaient de révoquer divers accords réciproques et, en fin de compte, révoquèrent les lois spéciales qui permettaient aux expéditions canadiennes par chemin de fer de traverser le territoire américain sous le régime de douane.

Par suite de cette situation politique et économique compliquée, les premières séries de timbres sur le tabac furent introduites dans la province du Canada en vertu de la Loi du revenu de l'intérieur comme l'une des nombreuses mesures visant à percevoir des recettes dont on avait grand besoin pour maintenir les espoirs d'une future

Le Comité sino-canadien sur le commerce

Le communiqué suivant a été émis le 21 février par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. A. Gillespie, à l'issue de la seconde série de rencontres du Comité conjoint sino-canadien sur le commerce.

A l'invitation du Gouvernement canadien, la seconde série de rencontres du comité conjoint sino-canadien sur le commerce a eu lieu à Ottawa, du 17 au 20 février 1975. Le comité conjoint a été créé à la suite de l'accord commercial signé par le premier ministre Trudeau et le premier ministre Chou-En-lai, au cours de la visite de M. Trudeau en Chine, en 1973.

La délégation canadienne, dirigée par M. T. Charland, sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie et du Commerce, comprenait des représentants de ce ministère ainsi que des Affaires extérieures, des Finances et du Revenu national. La délégation chinoise, conduite par M. Cheng To-pin, directeur du 3e Bureau du ministère du Commerce extérieur, comprenait d'autres représentants de ce ministère et des membres de l'ambassade de Chine à Ottawa. Au cours de son séjour à Ottawa, la délégation chinoise a aussi rendu visite aux ministères de l'Agriculture, de la Consommation et des Corporations et de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Les deux délégations ont approuvé un programme d'échange de missions commerciales et économiques pour 1975, dans un certain nombre de domaines, dont les transports et l'énergie. On a discuté de la possibilité d'autres missions au cours des rencontres des deux délégations, et il a été convenu que les Canadiens ou les Chinois pourraient proposer d'ajouter d'autres missions au programme. Les discussions ont aussi porté sur de nouvelles façons de concevoir les échanges de missions.

On a en outre procédé à un examen des échanges commerciaux entre les deux pays en 1974 et les délégations ont noté que ces échanges avaient continué de s'accroître. La délégation chinoise, tout en se montrant heureuse de l'augmentation des exportations de son pays vers le Canada en 1974 par rapport aux années précédentes, a souligné que la balance commerciale pen-

che encore beaucoup en faveur du Canada. Pour leur part, les Canadiens se sont montrés intéressés à diversifier leurs exportations en Chine et à mettre davantage l'accent sur l'équipement majeur et les autres produits manufacturés.

Les deux délégations ont examiné les possibilités d'exportation et les besoins des deux pays pour 1975. Les possibilités de marchés remarquées au cours de ces rencontres seront exploitées comme il se doit, au Canada et en Chine. Les Canadiens ont formulé des propositions précises d'exportation d'usines et de technologie en Chine et ont reçu l'assurance que les autorités chinoises accorderaient toute la considération voulue à ces propositions.

Les deux délégations ont également discuté de la situation économique mondiale.

Tous ont été d'accord pour dire que les vastes échanges de vues entre les deux délégations avaient contribué à promouvoir davantage les excellentes relations canado-chinoises et le commerce entre les deux pays. Il a été convenu que la troisième rencontre du Comité se tiendrait en Chine et les Chinois ont invité le Gouvernement canadien à envoyer une délégation à Pékin au début de 1976.

Prêt à la Tunisie

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que le Canada et la Tunisie ont signé un accord de prêt de 55 millions de dollars pour la réalisation du barrage de Sidi-Saad.

Ce barrage, sur l'oued Zérout en Tunisie, a pour but de protéger la plaine de Kairouan des crues soudaines de l'oued et de contribuer à l'accélération du développement agricole de la région en permettant l'irrigation de 4,080 nouveaux hectares de terre arable. Le coût total du barrage est estimé à 90 millions de dollars. La Tunisie assurera le reste du financement.

La réalisation du barrage de Sidi-Saad doit prendre sept ans, mais le gros des travaux sera complété d'ici 1980. Construit à 60 kilomètres en amont de la ville de Kairouan, le barrage servira uniquement à la retenue des eaux. Sidi-Saad comprendra, outre le barrage principal, une digue en terre, un éva-

cuateur de crue, ainsi qu'une digue de dérivation, appelée batardeau, pour la protection du chantier durant la construction.

Les fonds canadiens financeront les coûts des services de conception et de gérance assurés par une société canadienne d'ingénieurs-conseils ainsi que l'achat et le transport de matériaux et d'équipement canadiens.

La Tunisie financera les travaux et les services de soutien, ainsi que certains matériaux de construction, les frais d'entretien de l'équipement, le carburant et la main-d'oeuvre tunisienne.

Puissance éolienne

L'Hydro Colombie-Britannique a commandé deux moulins à vent en vue d'expériences portant sur l'utilisation de nouvelles sources d'énergie.

Un porte-parole a déclaré que deux appareils de 2,000 watts seront installés au sommet de pylônes d'acier de 40 pieds de hauteur à Clinton (C.-B.) et à Massett, dans l'archipel de la Reine-Charlotte.

Ils comporteront un système d'accumulateurs et seront munis d'instruments mesurant la puissance éolienne.

Le porte-parole a précisé que les moulins à vent pourront s'avérer utiles dans les régions où soufflent des vents forts et réguliers. Il est toutefois peu probable que l'on en installe dans la région de Vancouver, car il faudrait en ceinturer entièrement la ville.

Bourses d'étude à des Canadiennes

Des bourses d'étude en administration des affaires seront accordées à des Canadiennes dans le cadre des activités de l'Année internationale de la femme du Gouvernement fédéral, a annoncé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie. Ces bourses, au nombre de dix et payables sur une période de deux ans, seront accordées au moyen d'un concours national auquel pourront participer toutes les citoyennes canadiennes dont le niveau scolaire est suffisant. Ces bourses serviront à couvrir les frais de scolarité et les dépenses connexes à un cours de gestion dans une université canadienne. L'Association des universités et collèges du Canada sera chargée d'administrer ce programme.

Nouveau centre des langues au Cap Breton

Le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse et le Secrétariat d'État collaboreront à la mise sur pied d'un centre des langues de \$100,000, qui sera logé dans une nouvelle école de Cheticamp, au Cap Breton.

Le Centre servira à l'amélioration de l'enseignement des langues et comprendra un laboratoire de langue, un éventail de matériel audio-visuel, et une bibliothèque spécialisée, où les enseignants intéressés à la recherche trouveront une grande variété de documentation sur la linguistique. Le Centre sera aussi doté de divers types de matériel permettant aux enseignants de mettre à l'essai différentes méthodes d'enseignement du français. De plus, des cours de langues seront offerts pendant l'été aux enseignants et aux élèves de la région.

Subvention spéciale en Alberta

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta accordera aux commissions scolaires une subvention spéciale de \$15 par élève, afin de leur permettre d'améliorer la qualité de leurs bibliothèques scolaires et de leurs matériel didactique. Les responsables de l'éducation préscolaire recevront aussi une subvention de ce type se chiffrant à \$7.50 par enfant.

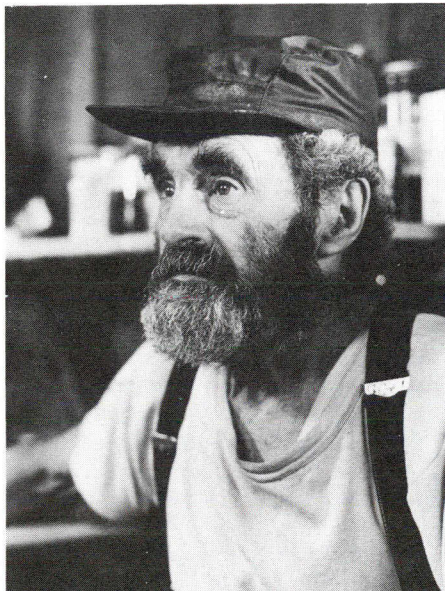
Le premier ministre ira aux Antilles

Le premier ministre se rendra en visite officielle dans trois pays des Antilles membres du Commonwealth: la Trinité-et-Tobago, la Barbade et la Guyane. M. Trudeau quittera Ottawa le 24 avril pour la Trinité-et-Tobago, après quoi il se rendra à la Barbade et en Guyane, d'où il partira pour la Jamaïque le 28 avril afin d'assister à la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth, qui doit avoir lieu du 29 avril au 6 mai prochain.

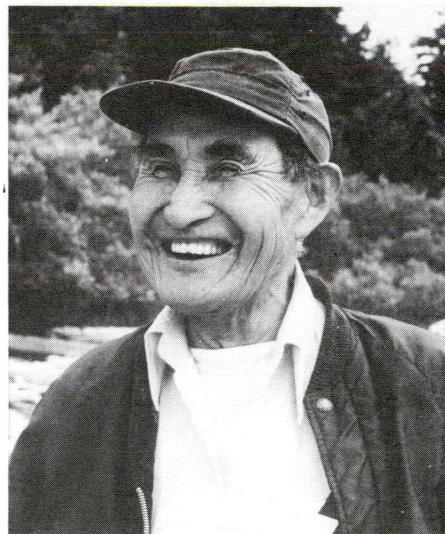
M. Trudeau s'entretiendra de questions d'intérêt commun avec M. Eric Williams, premier ministre de la Trinité-et-Tobago, M. Errol Barrow, premier ministre de la Barbade, et M. Forbes Burnham, premier ministre de la Guyane.

Deux vieillards vedettes de cinéma

David and Bert, émission présentée le 26 février dernier et portant sur deux hommes remarquables âgés de plus de 80 ans, un danseur indien et un prospecteur blanc, était la sixième d'une série intitulée *Pacificanada* et préparée pour le réseau anglais de



Bert Clayton (ci-dessus) dans le rôle de "David" du film *David and Bert* de l'ONF. Le rôle de "Bert" est tenu par *David Frank* (ci-dessous).



Radio-Canada par l'Office national du film.

Le cinéaste canadien Daryl Duke a rencontré nos deux joyeux bonshommes dans l'île de Vancouver et il a été tellement inspiré de ce qu'"ils n'avaient pas perdu le goût de la vie

malgré leur âge" qu'il leur a donné de petits rôles dans un long métrage.

Les deux hommes appartiennent à des cultures différentes et "sont amis depuis plus de 40 ans; chacun a le plus grand respect pour l'autre et ils possèdent, face à la vie, une philosophie profonde, riche et teintée d'humour" déclare Duke.

Les deux hommes vivent à moins de 20 milles l'un de l'autre, dans un cadre qui n'a presque pas été touché par la civilisation. Bert Clayton vit seul à l'anse Herbert et il se rend encore en forêt et dans la haute montagne, avec son matériel de prospection. Il ne peut grimper aussi rapidement que jadis; alors, il prend le temps de jouir du paysage et d'écouter la nature. Marin sur un voilier à la fin du siècle dernier, il a cependant passé la plus grande partie de sa vie à chercher de l'or — "et je suis aussi satisfait et heureux que je ne l'ai jamais été", dit-il spontanément. "Le fait de vivre en harmonie avec la terre et la nature me donne le sentiment d'être très créateur," ajoute-t-il.

David Frank vit dans le village indien d'Ahousesat. On dit qu'il a le cœur d'un homme dans la trentaine; en dépit de son âge, il continue à exécuter ses danses traditionnelles. Maintenant, il s'occupe surtout d'enseigner des chansons et des danses à ses quelque 60 petits-enfants.

L'orchestre des jeunes en Nouvelle-Écosse

L'orchestre national des Jeunes du Canada s'établira en Nouvelle-Écosse pour la saison d'été 1975, a annoncé le ministre de la Récréation, M. A. Garnet Brown. Le ministre annonça aussi que son ministère venait tout juste de compléter les arrangements avec le Conseil des Arts pour financer en commun l'entraînement et les représentations de l'orchestre dans la province durant le mois d'août. Une centaine de jeunes musiciens entre 14 et 24 ans sont sélectionnés chaque année par le moyen d'auditions rigides à l'échelle nationale. Le programme d'entraînement aura, comme centre, La Place des Arts Dalhousie, et les jeunes musiciens qui représentent chaque province du Canada seront logés sur le Campus de l'Université.

Programme de recherche Canada – Alberta sur les sables pétrolifères

Le Gouvernement fédéral et le Gouvernement provincial de l'Alberta se sont entendus sur l'élaboration d'un programme de recherche environnementale de 40 millions de dollars au sujet des sables pétrolifères de l'Alberta; le programme s'étendra sur une période de dix ans.

Dans un communiqué conjoint, Mme Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement du Canada, et M. W.J. Yurko, son homologue de l'Alberta, ont tracé les grandes lignes d'un plan détaillé de coordination, de financement et d'exécution.

Le but premier des recherches est d'obtenir des données devant servir à formuler des mesures pour la sauvegarde de l'environnement pendant l'extraction, le transport et le traitement des sables.

L'entente est renouvelable pour cinq autres années au maximum. Le Canada et l'Alberta y affecteront environ 2 millions de dollars chacun, annuellement. Au début, l'accent sera mis sur l'étude des ressources renouvelables et des conditions environnementales des sables bitumeux de l'Athabasca, ce qui n'a pas encore été fait de façon poussée. Afin de favoriser la planification de l'exploitation et la sauvegarde de l'environnement, les données obtenues seront publiées et mises à la disposition des administrations publiques, de l'industrie et du public.

Un grand nombre de chercheurs prendront part au programme. Certains seront en poste à Fort McMurray, tandis que d'autres seront affectés à des travaux sur le terrain. On fera aussi appel aux services de sociétés d'experts-conseils et de certaines universités.

Champs d'étude

On prévoit que les études sur le terrain débiteront cet été. Elles porteront entre autres sur la création de réseaux de surveillance et sur l'inventaire des ressources renouvelables. Toutes les données portant sur la météorologie et la qualité de l'air seront transmises au centre météorologique de Fort McMurray, où elles serviront à la mise au point d'un modèle mathématique destiné à prévoir les effets de la pollution.

Les rejets à l'atmosphère provenant des usines d'extraction du pétrole pourraient avoir des effets nuisibles sur la végétation. Aussi, plusieurs études porteront-elles sur ces effets, particulièrement ceux du bioxyde de soufre sur les plantes et les forêts.

De nouvelles stations de contrôle qualitatif de l'eau seront ajoutées à celles existant déjà le long de la rivière Athabasca, et d'autres seront établies sur ses affluents. On localisera le réseau d'eaux souterraines des sables. Étant donné que les eaux de surface et souterraines peuvent transporter des polluants provenant des opérations minières, leur hydrologie sera déterminée.

Les ressources aquatiques des lacs et des rivières feront aussi l'objet d'études, car les effluents se déversant dans les cours d'eau pourraient être dommageables pour les pêches. De plus, on fera l'examen des ressources fauniques et des conséquences de l'exploitation sur ces dernières.

A mesure que les opérations minières changeront d'emplacement, il sera nécessaire de restaurer les terrains exploités. Des chercheurs étudieront donc les problèmes relatifs à l'utilisation du mort-terrain, au renouvellement des peuplements avec des quantités suffisantes d'espèces appropriées et à la régénération d'écosystèmes productifs.

Bourse Steacie à un géologue de T.-N.

C'est à un géologue de l'Université Memorial de Terre-Neuve, M. David F. Strong, qu'a été attribuée la Bourse commémorative E.W.R. Steacie pour 1975. Cette bourse est offerte chaque année par le Conseil national de recherches du Canada à un universitaire âgé de 35 ans au maximum, qui s'est fait remarquer par ses travaux et son potentiel exceptionnels.

Le Dr Strong, considéré comme l'un des rares scientifiques à la pointe des recherches visant à établir un lien entre la métallogénie et la théorie de la tectonique en plaques, devient le onzième récipiendaire de cette bourse valide pour deux années et qui permet à son bénéficiaire de consacrer tout son temps à la recherche.

Agé de 30 ans, M. Strong est chef intérimaire du Département de géologie de l'Université Memorial; il a contribué

à l'introduction de deux nouveaux cours de géochimie, a été le principal inspirateur des cours de quatrième année de géologie, cours complètement revus et intégrés et, enfin, a rédigé et dirigé le premier cours télévisé reconnu par les autorités universitaires canadiennes dans le domaine des sciences de la Terre.

Exposition sur les peuples circumpolaires

C'est en coupant une lanière en cuir vert à l'aide d'un couteau esquimau traditionnel que le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Judd Buchanan, a procédé récemment en compagnie du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, à l'ouverture officielle d'une exposition sur les peuples circumpolaires.

Des Inuit agissaient comme guides; de l'omble de l'Arctique servi comme hors-d'oeuvre, a contribué à donner à l'exposition une saveur nordique incontestable.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu au Musée de l'Homme et l'exposition est maintenant ouverte au public. Les illustrations présentées font voir l'évolution des autochtones et de leurs cultures au sein de toutes les communautés polaires du monde. Y sont représentés: le Canada, les pays scandinaves, le Groenland, les États-Unis et l'URSS. Les ambassadeurs de ces pays, de même que ceux de l'Allemagne de l'Ouest, de la Hollande et du Japon, étaient présents à la cérémonie inaugurale.

M. Buchanan conçoit cette exposition comme un hommage aux populations arctiques de l'URSS., de la Scandinavie, du Groenland, du Canada et de l'Alaska. Il a exprimé le vœu que cette exposition joue un rôle important dans le développement futur de la coopération entre ces peuples.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a souligné l'importance de la coopération internationale du Canada dans la mise en valeur du Nord. Son ministère se chargera de présenter l'exposition dans un certain nombre d'autres pays. Après Amsterdam, en mars, elle sera montrée en Grande-Bretagne, en Allemagne de l'Ouest, au Japon, puis ensuite dans les pays nordiques.

Timbres des Indiens des régions subarctiques

Quatre timbres de huit cents consacrés aux Indiens des régions subarctiques ont été émis le 4 avril. Ces timbres qui décrivent les objets façonnés, le mode de vie, le costume et le symbolisme des Indiens font partie d'une série commencée en 1973.

Les objets façonnés, photographiés par Ray Webber, représentent un tambour, un omoplate séché de caribou, un *mitishi* (une amulette ornée de perles), un chapeau de femme, un crâne d'ours décoré, un jouet en forme d'ourson et un modèle réduit de canoë. La vignette consacrée au mode de vie représente la danse du *Kutchin-Kutchin*, oeuvre de A.H. Murray, d'après une gravure originale de M. et N. Hanhart.

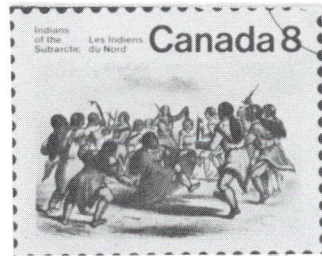
M. Lewis Parker a dessiné le costume d'apparat de la tribu des Kutchins pour le timbre consacré aux costumes. M. Georges Beaupré a réalisé la vignette consacrée aux symboles graphiques qui représentent un oiseau-tonnerre sauteux et une bande décorative qui ornait le manteau d'un Naskapi.

Historique

La culture des Indiens des régions subarctiques s'est épanouie dans un vaste territoire qui s'étendait de la côte du Labrador jusqu'en Alaska et qui englobait le Québec, le nord de l'Ontario et des Prairies et le bassin du fleuve MacKenzie. Les Indiens qui y vivaient appartenaient à deux groupes linguistiques: les Dénés (ou Athapascans), dont la langue s'apparente à certaines langues asiatiques, et les Algonquins. Les tribus des Dénés (Kutchins, Peaux-de-Lièvres, Plats-Côtés-de-Chiens, Couteaux-Jaunes, Kaskas, Esclaves, Sékanais, Castor et Chipewayans) s'étaient établies dans l'Ouest. Les Sauteurs, les Cris, les Cris de Mistassini, les Montagnais, les Naskapis et les Béothuks appartenaient à la famille algique. La nation des Béothuks s'est éteinte depuis.

Dans les rudes régions subarctiques, où la nourriture était peu abondante, les populations étaient éparses. L'hiver durant, les Indiens chassaient sur leur territoire isolé, en groupe d'une vingtaine de personnes apparentées. L'été venu, les groupes épars de chasseurs se réunissaient en bandes près d'un endroit propice à la pêche ou d'un poste de traite.

Leur habitation était légère, facile à monter et à déménager. Le plus souvent, il s'agissait de tentes coniques. Des poteaux de bois droits, faciles à trouver, servaient de charpente; ils étaient recouverts d'écorce de bouleau ou de peaux d'animaux, légères à transporter. Chaque camp comptait deux à cinq tentes abritant chacune une ou plusieurs familles. Les Indiens fabriquaient aussi des plates-formes pour faire sécher la viande, entreposer leurs



vivres ou exposer par respect les os du gibier qu'ils avaient tué.

Les Indiens du Nord

Grands nomades, les Indiens du Nord apprirent à voyager été comme hiver. Dans l'Est surtout, où maints cours d'eau sillonnaient les forêts denses et les marécages, les Indiens se déplaçaient en canoë. Les modèles pouvaient varier selon les régions, mais le plus courant était le canoë d'écorce léger, idéal pour le portage. Dans l'Ouest par contre, on empruntait rarement les cours d'eau ce qui n'empêcha pas, vers la fin

des années 1800, les Indiens des régions montagneuses d'inventer une embarcation en peau d'orignal pour descendre les cours d'eau depuis leur camp d'hiver. Ces embarcations, dont certaines pouvaient mesurer 47 pieds de long et sept de large pouvaient porter de plus grandes charges que les canoës. Les Indiens se laissaient entraîner au gré du courant; il ne se servaient de pagaies que lorsque le courant devenait trop rapide ou quand ils accostaient.

Les Indiens des régions subarctiques furent parmi les premiers Nord-Américains à rencontrer des Européens. Les Béothuks ont sans doute eu des contacts avec les Vikings et ils ont certainement vu Jean Cabot. Dans ses récits, Cabot a d'ailleurs mentionné l'usage qu'avaient les Béothuks de peindre leur corps en rouge ce qui fit croire aux habitants de l'ancien monde que les Indiens avaient la peau rouge.

Ottawa et sa ferme

Il existe une ferme de 1,200 acres à quelque deux milles et demi – à vol d'oiseau – de la colline parlementaire à Ottawa. En voiture, il faut à peine dix minutes pour s'y rendre.

Le fait d'avoir une ferme d'une telle superficie et d'un accès aussi facile pour les résidents du centre-ville fait certainement de la capitale du Canada l'une des villes les plus privilégiées au monde. La ferme offre un terrain récréatif ouvert à l'année, où l'on peut marcher, pique-niquer, skier et faire du toboggan. En outre, l'endroit constitue un véritable havre de verdure et de paix qui contraste avec la grisaille et le béton du centre-ville. Enfin et surtout, la ferme est un véritable laboratoire qui s'avère être en même temps un jardin d'exposition et un centre d'élevage. A qui appartient-elle? A tous les Canadiens, par l'entremise du Gouvernement fédéral.

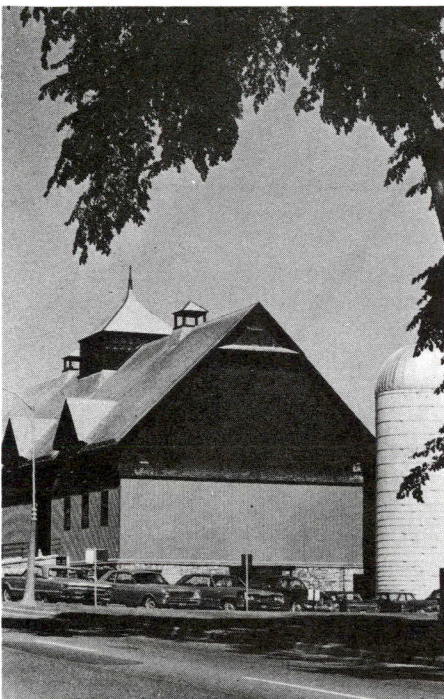
Heures d'ouverture et sports d'hiver

Le site est ouvert au public de 8h 15 jusqu'à la tombée du jour. On peut s'y rendre en toute saison, bien que les visiteurs soient plus nombreux en été. Le jardin ornemental est probablement l'endroit le plus populaire, suivi de près par l'arboretum et le jardin botanique de 65 acres qui comprennent

plusieurs centaines d'espèces d'arbres et d'arbrisseaux. En hiver, la pratique de sports "inoffensifs" (la motoneige est exclue) est tolérée sur les terrains de la ferme.

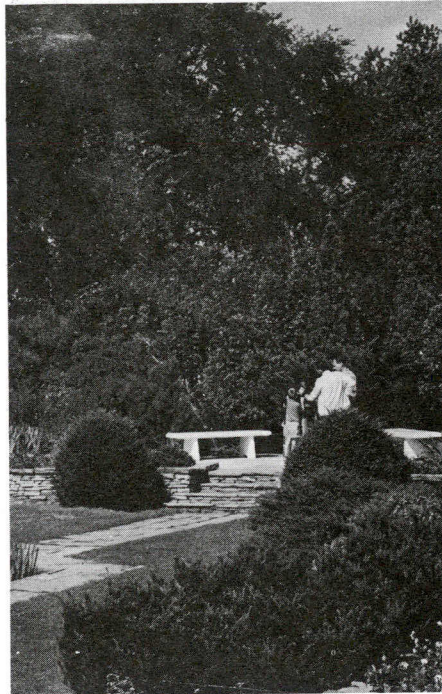
Activités printanières et estivales

Par temps chaud, les gens viennent pique-niquer sur les pelouses de la ferme ou se promener en admirant le paysage. Pendant le festival des tulipes, on enregistre jusqu'à 2,000 visiteurs à la fois pendant les fins de semaine. Avant les froids, nombreux sont les nouveaux mariés qui font prendre leur photo près de l'étang aux nénuphars situé dans le jardin ornemental; on a même installé des bancs à cette fin.



En été, les enfants peuvent faire des randonnées dans une charrette de ferme pourvue de sièges et d'un toit. Cette charrette est tirée par un attelage de chevaux Clydesdale qui pèsent chacun environ une tonne. Cette attraction est l'une des plus populaires de la ferme et la charrette transporte chaque année plus de 30,000 personnes.

Un autre spectacle goûté du public est la traite des vaches le matin et le soir. Assez curieusement, en été on garde les vaches dans les étables durant le jour afin que le public puisse assister à la traite, puis on les fait paître la nuit.



Recherche et expérimentation

La recherche constitue toutefois la principale raison d'être de la ferme. Au fil des ans, on y a produit de nombreuses espèces de plantes qui ont grandement contribué à accroître la valeur économique des récoltes au Canada et ailleurs. Environ 70 p. 100 des avoines cultivées dans l'État de New York par exemple, sont des espèces qui ont été produites à la ferme expérimentale centrale.



La plupart des animaux utilisés pour la recherche ont été placés sur une ferme de 2,800 acres qui fait partie de la ceinture de verdure de la ville et qui est en train d'être transformée en centre de recherche sur le bétail. Toutefois, différentes races de vaches laitières et de boeufs sont gardées à la ferme centrale à l'intention des acheteurs étrangers. Ces derniers peuvent y admirer les races les plus populaires au Canada sans avoir à parcourir tout le pays pour connaître les espèces disponibles. On peut voir les races suivantes de vaches laitières à la ferme: Holstein-Friesian, Ayshire, Jersey et Guernsey. Les races bovines sont l'Hereford, l'Aberdeen-Angus et le Beef Shorthorn.

La ferme abrite toujours des porcs, mais on doit les envoyer à l'autre ferme située dans la ceinture de verdure dès que les installations prévues à cette fin seront prêtes, et on les remplacera par d'autres animaux domestiques pour ainsi créer une sorte de zoo pour animaux de ferme.

Les débuts

Dirigée par le ministère de l'Agriculture, la ferme expérimentale centrale a été créée en 1886. L'un des noms les plus célèbres associés à l'histoire de la ferme est celui de Charles Saunders qui a, plus tard, été fait chevalier. M. Saunders a découvert le germe Marquis qui convenait bien à la brève saison du Canada en raison de sa pousse hâtive.

A une époque où il ne se passe pas une semaine sans que l'on se sente menacé par la surpopulation et les pénuries alimentaires, il est encourageant de voir la contribution apportée par cette ferme à la prospérité et au bien-être des Canadiens.

(Tiré de la revue *Habitat*, vol. 17, n° 2, publiée par la Société centrale d'hypothèques et de logement).

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.